



Mars 2017 - n° 2017 - 031
03/12

Infos rapides

En janvier 2017, la dégradation du solde des échanges de produits agricoles bruts pèse sur l'excédent agro-alimentaire

En janvier 2017, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 292 millions d'euros, en baisse de 186 millions d'euros par rapport à janvier 2016. Ce montant est le plus faible pour un mois de janvier depuis 8 ans (276 millions d'euros en janvier 2009). Les exportations progressent de 148 millions d'euros sur un an mais les importations augmentent de 334 millions d'euros.

Le solde commercial des produits agricoles bruts diminue de 318 millions d'euros sur un an. A la baisse des exportations de céréales se conjugue la hausse des importations, notamment celles de légumes. A l'inverse, l'excédent des échanges de produits transformés augmente sur un an (+ 132 millions d'euros), pour la première fois depuis décembre 2015. Celui-ci bénéficie principalement de la progression des exportations de boissons alcoolisées (vins, boissons distillées).

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur page 2
Baisse, sur un an, de l'excédent agroalimentaire français en janvier 2017

Produits agricoles bruts page 3
La hausse des importations accentue l'effet du recul des ventes de céréales

Produits agricoles transformés page 4
En janvier 2017, progression des exportations de boissons alcoolisées sur un an

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

Baisse, sur un an, de l'excédent agroalimentaire français en janvier 2017

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 282 millions d'euros en janvier 2017, soit une diminution de 186 millions d'euros par rapport à janvier 2016. La hausse, en valeur, des exportations sur un an (+ 148 millions d'euros, soit +3 %) est plus que compensée par la progression des importations (+ 334 millions d'euros, soit + 8 %).

Avec les pays tiers, les exportations ont augmenté de 70 millions d'euros (+ 4 %) alors que, dans le même temps, les importations se sont accrues de 133 millions d'euros (+ 10 %). L'excédent s'établit ainsi à 202 millions d'euros, en baisse de 63 millions d'euros par rapport à janvier 2016. L'excédent des échanges de produits transformés a progressé de 138 millions d'euros sur un an, à la faveur de la hausse des ventes de boissons alcoolisées (+157 millions d'euros par rapport à janvier 2016), tandis que le déficit commer-

cial en produits bruts s'est creusé de 201 millions d'euros en raison de la baisse des exportations de céréales par rapport à janvier 2016 (- 222 millions d'euros).

Avec l'Union européenne, le solde des échanges redevient positif (+ 90 millions d'euros) en janvier 2017, mais perd 123 millions d'euros par rapport à janvier 2016. Les exportations progressent de 78 millions sur un an (+ 3 %), moins fortement que les importations (+ 201 millions d'euros et + 8 %). La hausse des importations concerne pour 45 % les produits bruts (légumes, céréales) et pour 55 % les produits transformés (notamment les produits laitiers). La progression des exportations concerne uniquement les produits transformés avec un gain de 104 millions d'euros sur un an (notamment en sucre, chocolat et confiseries).

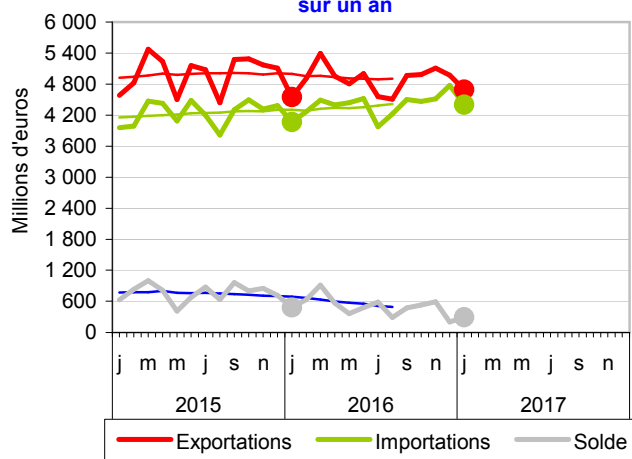
Les indicateurs

Produits CPF2	Janvier						Cumul 1 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	
UE													
Produits bruts	535	626	919	893	383	266	535	626	919	893	383	266	
Produits transformés	2 186	2 297	2 016	2 120	-170	-176	2 186	2 297	2 016	2 120	-170	-176	
AGROALIMENTAIRE	2 722	2 923	2 935	3 013	213	90	2 722	2 923	2 935	3 013	213	90	
Pays tiers													
Produits bruts	566	634	437	305	-129	-330	566	634	437	305	-129	-330	
Produits transformés	780	845	1 174	1 377	394	532	780	845	1 174	1 377	394	532	
AGROALIMENTAIRE	1 346	1 480	1 612	1 682	265	202	1 346	1 480	1 612	1 682	265	202	
Monde													
Produits bruts	1 102	1 261	1 356	1 197	254	-63	1 102	1 261	1 356	1 197	254	-63	
Produits transformés	2 967	3 142	3 190	3 497	224	355	2 967	3 142	3 190	3 497	224	355	
AGROALIMENTAIRE	4 068	4 403	4 546	4 695	478	292	4 068	4 403	4 546	4 695	478	292	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

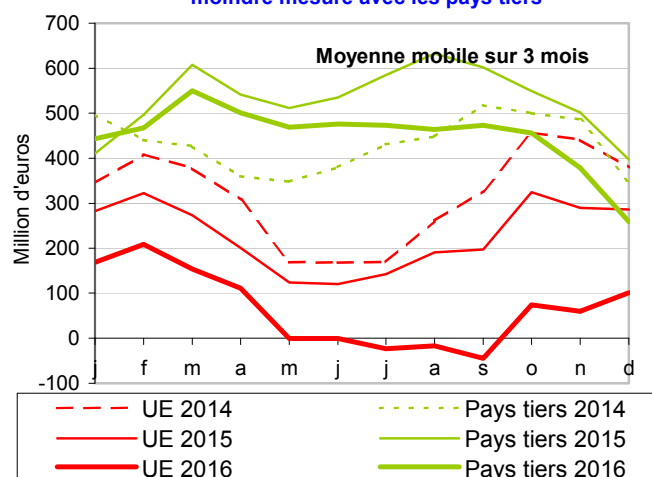
En janvier 2017, l'excédent agroalimentaire diminue sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Le solde commercial baisse avec l'UE et dans une moindre mesure avec les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

La hausse des importations accentue l'effet du recul des ventes de céréales

Le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est de nouveau déficitaire (- 63 millions d'euros) en janvier 2017. Cette baisse de 318 millions d'euros par rapport à 2016 reflète la dégradation du solde des échanges avec l'UE mais surtout avec les pays tiers (respectivement - 117 et - 201 millions d'euros). Les **exportations** (1,2 milliard d'euros) reculent de 159 millions d'euros (- 12 % par rapport à janvier 2016). Au premier rang des produits bruts exportés, les céréales voient la valeur de leurs exportations diminuer de 35 % sur un an. En blé tendre, les spécificités qualitatives de la récolte 2016, la faiblesse des disponibilités et la

concurrence rendent toujours difficiles les ventes vers les pays d'Afrique du nord tels que l'Algérie, le Maroc ou l'Egypte (les expéditions ont diminué de 106 millions d'euros sur un an à destination de ces trois pays) qui sont traditionnellement des débouchés importants pour la France.

Les **importations** (1,26 milliard d'euro) sont en hausse de 159 millions d'euros (+ 15 % par rapport à janvier 2016), portées par des achats de légumes (+ 82 millions d'euros sur un an), notamment de tomates en provenance du Maroc.

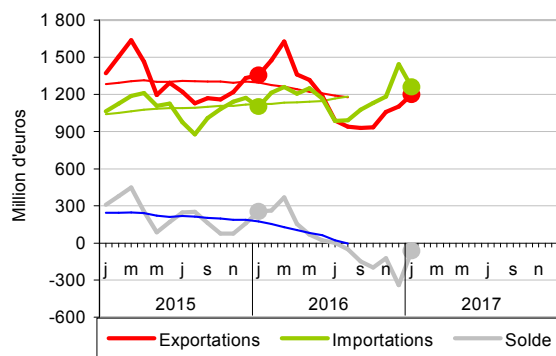
Les indicateurs

Produits CPF4	Janvier						Cumul 1 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
PRODUITS BRUTS	1 102	1 261	1 356	1 197	254	-63	1 102	1 261	1 356	1 197	254	-63
Agriculture et élevage	962	1 103	1 279	1 113	317	10	962	1 103	1 279	1 113	317	10
Céréales, légum., oléagi.	137	143	735	522	598	379	137	143	735	522	598	379
Céréales n. c. riz	26	52	629	407	603	355	26	52	629	407	603	355
Oléoprotéagineux	111	91	105	115	-5	24	111	91	105	115	-5	24
Légumes, fleurs, plantes	269	351	221	271	-48	-80	269	351	221	271	-48	-80
Légumes	225	308	197	244	-28	-64	225	308	197	244	-28	-64
Prod. cult. permanentes	514	550	146	148	-368	-402	514	550	146	148	-368	-402
Fruits	338	359	121	119	-217	-240	338	359	121	119	-217	-240
Café, cacao, thé	93	84	2	4	-91	-80	93	84	2	4	-91	-80
Animaux vifs, œufs, miel	42	60	177	172	135	113	42	60	177	172	135	113
Bovins	3	2	121	113	118	112	3	2	121	113	118	112
Produits sylvicoles	20	20	32	34	13	14	20	20	32	34	13	14
Pêche et aquaculture	120	137	45	50	-75	-87	120	137	45	50	-75	-87

Source: Douanes/SSP

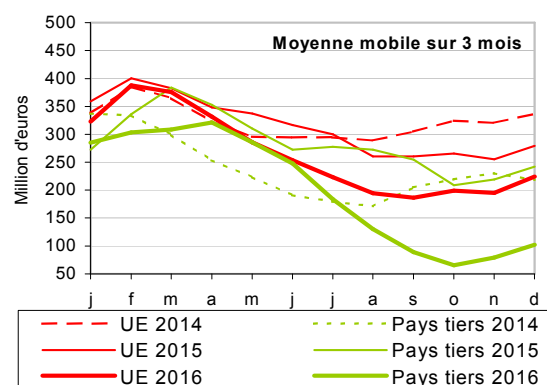
Mises en perspective

En janvier 2017, le solde des produits agricoles bruts reste déficitaire



Source: Douanes - CPF 2015
Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Sur un an, repli des les exportations de céréales



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

En janvier 2017, progression des exportations de boissons alcoolisées sur un an

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 355 millions d'euros en janvier 2017, en hausse de 132 millions d'euros sur un an. Il s'agit de la première augmentation en glissement annuel de celui-ci après douze mois de baisse consécutive.

Les **exportations** progressent de 307 millions d'euros (+ 10 %) par rapport à janvier 2016. La valeur des exportations de boissons alcoolisées gagne ainsi 21 % sur un an (+ 157 millions d'euros). En ce qui concerne les vins, les ventes sont en hausse vers les Etats-Unis (+ 34 millions d'euros sur un an), la Chine (+ 14 millions d'euros) et, à un degré moindre, Hong Kong (+ 8

millions). Les ventes de boissons distillées (type Cognac) sont aussi en augmentation, principalement à destination des Etats-Unis (+ 38 millions d'euros par rapport à janvier 2016).

Parallèlement, la valeur des **importations** progresse de 175 millions d'euros sur un an (soit + 6 % par rapport à janvier 2016). Cette hausse porte sur les produits laitiers (+ 36 millions d'euros), les tourteaux (+ 35 millions d'euros) mais surtout sur les produits à base de fruits et légumes (+ 42 millions d'euros).

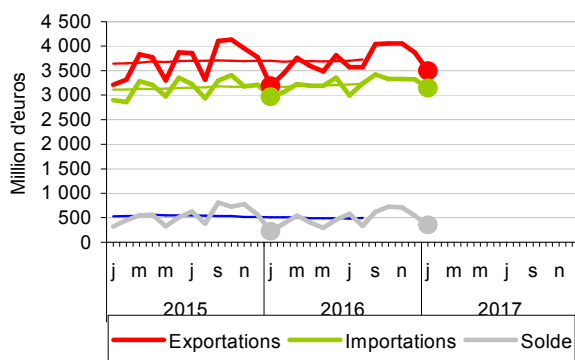
Les indicateurs

Produits CPF4	Janvier						Cumul 1 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
IAA, TABACS	2 967	3 142	3 190	3 497	224	355	2 967	3 142	3 190	3 497	224	355
Viandes, prod. de l'abattage	406	414	325	342	-81	-73	406	414	325	342	-81	-73
<i>Viande bovine</i>	93	90	71	70	-22	-21	93	90	71	70	-22	-21
<i>Viande porcine</i>	58	59	61	58	3	-1	58	59	61	58	3	-1
<i>Volaille</i>	83	82	64	60	-19	-21	83	82	64	60	-19	-21
Prod. préparés de la pêche	302	330	61	57	-241	-273	302	330	61	57	-241	-273
Prod. à base de fruits & lég.	362	404	140	153	-221	-251	362	404	140	153	-221	-251
Huiles, tourteaux, corps gras	284	309	119	104	-165	-205	284	309	119	104	-165	-205
<i>Tourteaux</i>	116	151	10	12	-106	-139	116	151	10	12	-106	-139
Produits laitiers, glaces	236	272	487	507	252	235	236	272	487	507	252	235
<i>Fromages</i>	97	102	220	237	123	134	97	102	220	237	123	134
Produits des céréales	132	142	211	216	79	74	132	142	211	216	79	74
Biscuits, pâtisseries, pâtes	166	171	134	145	-33	-27	166	171	134	145	-33	-27
Autres produits alimentaires	633	674	619	700	-14	27	633	674	619	700	-14	27
<i>Sucre</i>	21	22	66	84	45	61	21	22	66	84	45	61
<i>Chocolat, confiserie</i>	253	254	188	199	-65	-55	253	254	188	199	-65	-55
Aliments pour animaux	85	90	164	187	80	97	85	90	164	187	80	97
Boissons	223	228	906	1 070	683	842	223	228	906	1 070	683	842
<i>Vins, champagne</i>	57	51	476	569	418	518	57	51	476	569	418	518
<i>Eaux de vie, alcools</i>	71	73	268	332	197	259	71	73	268	332	197	259
Tabacs	138	107	22	15	-116	-92	138	107	22	15	-116	-92

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

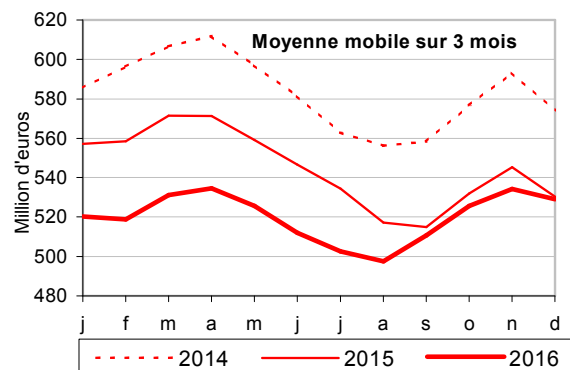
En janvier 2017, l'excédent des échanges en produits transformés progresse sur un an



Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, retour à une stabilité des exportations de produits laitiers



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2017

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)